

La pipe de guerre : [suite]

Autor(en): **Buchon, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 21

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Prenez, lui disait-il, car vous avez une bien mauvaise constitution.

— Merci, répondait le vigneron, le remède est pire que le mal ! L. M.

Les forêts de la Suisse

La Suisse est pauvre en forêts. Tandis que l'Autriche compte le 39 pour cent de sa superficie totale, l'Allemagne 30 pour cent en forêts, notre pays n'en a guère plus que la France, soit le 16 pour cent de son territoire. Les cantons qui en possèdent le plus sont :

Berne 412,000 arpents ; Grisons 330,600 ; Valais 173,700 ; Vaud 171,500 ; Zurich 144,800 ; Tessin 135,100 ; Argovie 114,100 ; St-Gall 92,100 ; Fribourg 72,900 ; Lucerne 70,000 ; Soleure 67,600 ; Neuchâtel 56,400 ; Unterwald, Thurgovie, Bâle, de 40 à 50 mille ; Glaris, Schwytz, Schaffhouse de 30 à 34 mille ; Uri et Appenzell de 16 à 17 mille ; Zug et Genève de 8 à 9 mille.

Le total de la Suisse est de 2,134,600 arpents (de 36 ares) ou 768,456 hectares.

On trouve des forêts sur une pente d'une inclinaison de plus de 50 degrés ; les massifs ne sont pas serrés. La plupart des essences ligneuses de l'Europe centrale s'y rencontrent ; les résineux et en particulier l'épicéa et le mélèze dominent en général, principalement dans les régions élevées.

A la longue les forêts se retirent de nos Alpes et même dans la partie moyenne, ont fait place en beaucoup d'endroits à des glaciers et à des déserts de cailloux. Dans le temps où les montagnes étaient encore couvertes de riches forêts, un montagnard prophétisa à ses compagnons peu prévoyants et peu soucieux de l'avenir de nos bois : « qu'il viendrait un temps où il faudrait descendre deux heures dans la vallée pour trouver des verges de quoi faire un balai. »

Ce regrettable déboisement de nos Alpes provient des déprédations des bergers et de l'incurie des communes. Les Grisons en offrent des exemples déplorables. En 1853 une commune de ce canton vendit une forêt à des spéculateurs étrangers pour une trentaine de mille francs ; après une expertise il se trouva qu'elle en valait plus de 750,000.

La physionomie des forêts dans les montagnes varie considérablement selon les pentes qu'elles tapissent. L'une des forêts les plus remarquables de la Suisse, est celle de Dubenwald à l'entrée de la vallée de Tourtemagne en Valais. Un jour ne suffirait pour en faire le tour. Pendant deux heures et demie le chemin qui conduit à la vallée passe au-dessous d'un dôme de verdure soutenu par une colonnade sans fin. Des milliers de mélèzes et de sapins s'y dressent desséchés ; des lianes entrelacent les troncs et les orchidées laissent tomber des branches leurs grappes de fleurs, comme des lustres dans l'obscurité de la forêt ; des buissons de ronces, de roses et de clématites, que la hache n'a jamais émondés, forment un inextricable fourré ; les fraisiers prennent racine sur les troncs pourris et

poussent des jets de 1 à 2 pieds ; des lichens filamenteux sont suspendus aux rameaux, au milieu desquels se font entendre la gélinotte et le coq de bruyère, tandis que le lynx et le chat sauvage y épient leur proie. Les avalanches et les incendies ont souvent dévasté des parties considérables de cette forêt, où des troncs à demi consumés ou brisés par l'ouragan attestent que les éléments déchainés aussi bien que l'impéritie humaine contribuent à la destruction des forêts.

M. F. de Tschudi, à qui nous empruntons ce tableau, renferme dans son beau livre du Monde des Alpes de nombreux et intéressants détails sur les forêts. Nous terminons par quelques calculs, extraits d'un rapport du professeur Landolt, sur la production et la consommation des bois en Suisse.

Le produit soutenu des forêts est de 89 millions de pieds cubes, celui en bois des arbres fruitiers, châtaigniers, bosquets, de 6 millions ; le bois des vignes 9 millions.

La consommation des habitants étant de 118 millions de pieds cubes, non compris les haut-fourneaux, fabriques, chemins de fer et bateaux à vapeur, on voit quel énorme déficit doit être comblé par la tourbe et les charbons. Remarquons en passant que l'exportation est de 12 millions et demi de pieds cubes, contre une importation de 6,800,000 pieds.

Réparti également par familles, chaque ménage suisse aurait 21 et demi arpents de terrain de toute catégorie, dont 4 de sol forestier (5 et demi dans les Alpes ou le Jura, 2 et demi seulement dans la plaine.)

Notre sol forestier, au prix moyen de 150 francs l'arpent représente un capital de 320,190,000 fr. donnant un revenu annuel de 35,600,000 francs à raison de 40 centimes le pied cube.

Alex. M.

La pipe de guerre.

III

Il assistait pour ainsi dire tout vivant à son propre enterrement ; aussi la ferme résolution surgit-elle en lui, d'employer désormais tout ce qu'il lui resterait de forces à satisfaire toujours scrupuleusement à son devoir et à sa conscience. Du milieu des pensées de mort qui s'emparaient alors de lui, il releva enfin les yeux avec un indicible mélange de douleur et de satisfaction, en se retrouvant aussi bien en vie, et près de celle qu'il aimait.

Toutes ces considérations commençant à s'éclaircir peu à peu dans son âme, il dit à Catherine : — Oui, je vois bien que je me suis rendu très coupable ; je veux aller me confesser : il faut que je m'ôte ce poids là de dessus le cœur : je suis prêt à faire quelque pénitence que l'on m'inflige.

Catherine lui sauta au cou et l'embrassa, de sorte qu'il reçut ainsi d'avance la plus précieuse absolution ; absolution que doit d'ailleurs éprouver, déjà en elle-même, toute âme vraiment repentante et animée de la ferme résolution de ne plus faillir.

Le dimanche suivant Jeangeorges alla donc à confesse ; on n'a jamais su quelle pénitence lui avait été infligée.

Il est présumable qu'un homme éprouve toujours quelque attrait secret pour le lieu où repose ainsi une partie de son être. De même que la patrie devient pour nous doublement sainte, quand nous pensons que les os de ceux que nous avons aimés y reposent ; de même que la terre entière nous

devient aussi plus chère, quand nous disons que les cendres de tous nos amis et de tous nos semblables sont mêlées à sa poussière, de même un homme dont le corps, pourtant indivisible, est déjà partiellement devenu terre, doit se sentir attiré par cette puissance infinie de la sainteté du sol, et se retourner souvent vers le lieu où il est déjà enterré en partie.

Quand bien même l'idée vague de toutes ces choses eût pu être entrevue par notre Jeangeorges, on doit pourtant bien comprendre qu'il n'était pas homme à longtemps s'y arrêter. Tous les jours il allait chez le tuilier, attiré, non par la mort, mais au contraire par la vie, c'est-à-dire par son amour pour Catherine. Néanmoins, il en revenait aussi assez souvent tout triste, parce qu'il lui semblait que Catherine prenait à tâche de le tourmenter et voulait le dominer. La principale chose qu'elle réclamait de lui, à tout moment, c'était qu'il abandonnât sa pipe. Toutes les fois qu'il sentait le tabac, Catherine refusait de l'embrasser, et avant d'aller chez elle, il devait toujours cacher préalablement sa chère pipe. Dans la chambre du tuilier, défendu de fumer! aussi malgré tout le plaisir qu'il éprouvait à être là, n'y faisait-il que de fort courtes séances. Catherine avait parfaitement raison de le traiter ainsi. Cependant, Jeangeorges s'irritait au dernier point des exigences de Catherine, en se cramponnant toujours de plus en plus à sa terrible passion. Il trouvait qu'il était indigne d'un homme de se laisser prescrire quoique ce fût par une femme. Les femmes sont faites pour obéir, pensait-il; le fait est qu'il lui eût été tout à fait impossible de se défaire de son habitude.

Une fois il l'avait essayé, deux jours durant, pendant les foins; mais il lui semblait toujours alors qu'il était à jeun. Où qu'il fût, il lui manquait quelque chose; aussi retournait-il enfin à sa pipe, dont il serra avec ivresse le tuyau entre ses dents quand il le retrouva, tout en battant le briquet: — Au diable Catherine et avec elle toutes les autres femmes, avant que je renonce à ma pipe! — Tout en parlant ainsi, Jeangeorges se donna sur les doigts un grand coup de briquet: — Bon! pensa-t-il, en secouant violemment sa main meurtrie, voilà pour me punir de ce que je dis là, car, aussi bien, ce n'est pas vrai du tout!

Enfin arriva l'automne, Jeangeorges fut reconnu pour tout à fait impropre au service. Quelques autres jeunes gens avaient voulu imiter sa ruse, en se brisant, par exemple, les dents incisives; mais lesquelles il est impossible de déchirer la cartouche; sans la commission militaire ne vit là qu'une volontaire mutilation, tandis que celle de Jeangeorges, grâce à ce qu'elle avait eu de plus dangereux, fut regardée comme un malheur fortuit. Tous les autres furent incorporés dans les compagnies du train, où l'on n'a pas besoin de dents pour faire feu sur l'ennemi. Avec leur mâchoire mutilée, ils durent mordre tout de même à l'ordinaire, souvent si maigre, de l'escouade; en attendant qu'ils allassent mordre la poussière, chose pour laquelle il n'est pas de rigueur d'avoir la moindre dent.

Dans les premiers jours d'octobre, le général Moreau opéra sa fameuse retraite par la Forêt-Noire. Un détachement de son corps d'armée passa par Nordstetten. On en parla bien des jours d'avance. C'était dans tout le village une peur et une anxiété telles, qu'on ne savait ni plus que faire, ni que conseiller. Dans toutes les caves on fit de grands creux où l'on enfouit tout ce que l'on possédait d'argent ou de joyaux. Les jeunes filles ôtèrent leurs colliers à médaillons d'argent en forme de cœurs, de même que leurs bagues, pour les enfouir aussi. Tout le monde allait désormais sans la moindre parure, comme cela se pratiquerait pour tout un grand deuil. Quant au bétail, on le conduisit dans une inabordable caverne de la vallée de l'*Egëlthal*. En entendant parler de l'approche de l'ennemi, les jeunes filles et les garçons se regardaient avec inquiétude; et quelques-uns de ceux-ci portaient même la main au couteau dont on voyait le manche sortir de leur gousset.

Les plus embarrassés de tous étaient encore les Juifs. Qu'on prenne tout à un paysan, il lui restera encore ses champs et sa charrue qui se moquent des voleurs; tandis que les Juifs avaient toute leur fortune en biens mobiliers,

soit argent soit marchandises; aussi tremblaient-ils deux fois et même trois fois plus que les autres. Leur marguillier, un homme adroit et rusé, eut recours à un expédient des plus habiles. Il fit mettre devant sa maison un grand tonneau de vin rouge, fortement mélangé d'alcool, et des bouteilles sur une table, pour régaler ces hôtes peu invités. La ruse lui réussit, grâce à ce que les Français avaient hâte de passer outre.

Le jour de la passade arriva donc, et tourna mieux qu'on ne l'avait espéré d'abord. Tout le monde, ce jour-là, stationnait en groupes par le village et regardait la défilade, sans dire le mot. Cela commença par de la cavalerie, puis vint une masse considérable d'infanterie. Jeangeorges, avec ses camarades Viteli et Xavier, était allé à la tuilerie, tenant à se trouver là, dans tous les cas, de peur qu'il n'arrivât quelque chose de fâcheux à Catherine. Il se tint donc devant la maison avec ses camarades, appuyé à la palissade du jardin et fumant tranquillement sa pipe. Catherine mit la tête à la fenêtre et dit: — Jeangeorges, si tu voulais bien ne pas fumer, je t'inviterais à monter avec tes camarades...

— Nous sommes très bien ici, reprit Jeangeorges en aspirant coup sur coup trois énormes bouffées et en serrant fortement sa pipe.

La cavalerie arriva; c'était une confusion générale; tous ces hommes semblaient à peine faire partie du même corps, chacun d'eux ne pensait plus qu'à soi; cependant on voyait tout de même bien qu'ils allaient ensemble. Quelques-uns se mirent à sourire narquoisement à Catherine, qui était à sa fenêtre, en l'appelant de la main et en lui jetant des baisers, pendant que Jeangeorges furieux tourmentait dans sa poche le manche de son couteau. Catherine ferma aussitôt sa fenêtre et se contenta de guetter à travers les vitres. Après l'infanterie arrivèrent les bagages, puis les chariots de blessés. C'était un spectacle lamentable. L'un des blessés exhiba tout à coup une main qui n'avait plus que quatre doigts: Jeangeorges frissonna de la tête aux pieds. Il lui semblait se voir étendu là lui-même, à la place de ce malheureux. Le blessé n'avait pour coiffure qu'un pauvre mouchoir lié autour de la tête. Jeangeorges escalada aussitôt la palissade, prit la cape fourrée qu'il avait mise, et l'ajusta à ce pauvre diable, en lui donnant même son argent et la bourse de cuir dans laquelle il était renfermé.

La livraison de mai de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants:

I. La poésie à Genève avant la réforme, par M. Marc Monnier.

II. Scènes de la vie musulmane dans l'Inde. — Madar. Nouvelle, par M. Aug. Glardon.

III. Deux impasses. La démocratie en France et la centralisation en Allemagne, par M. Eugène Rambert. (Troisième et dernière partie.)

IV. La petite légende de la danse, par M. Godfried Keller.

V. Un tableau de Paris sous le second empire. (5^e et dernière partie.)

VI. *Chronique littéraire de Paris*: Les récits de voyages. — Le comte de Gabriac. — Bénarès. — Promenade sur le Gange. — Les sacrifices humains. — Le plus beau monument du monde. — Hospitalité des rois de l'Inde. — L'inscription publique à Jeypour et en France. — M. Michel Bréal. — Opinion des Japonais sur les Européens. — Une traduction de M. Taine.

VII. *Chronique italienne*: Rome, les deux souverains, les étrangers. — Une rixe entre gardes nationaux et gendarmes. — L'illumination du Forum. — L'hymne de Garibaldi. — Retour à la France. — M. Richard Wagner et M. E. Schuré. — L'*Aïda* de Verdi. — Au Caire et à Milan. — Un paquet de livres nouveaux.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.